



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, mercredi 19 février 2020

Comité socio-professionnel du Lyon-Turin du 10 février 2020

Le Comité socio-professionnel réunit périodiquement les principaux acteurs du monde économique et social et les opérateurs concernés par le chantier. Il est présidé par le sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne. Ces réunions sont l'occasion de faire le point de l'avancement du chantier et de ses actions d'accompagnement, en particulier pour l'emploi, la formation, et les entreprises. TELT, le Syndicat du Pays de Maurienne, le Département et la Région, partenaires au sein de la démarche grand chantier du Lyon-Turin, sont associés pour l'organisation de ce comité, aux côtés de l'État, pour lequel la Direccte est particulièrement impliquée.

La poursuite des chantiers :

La section transfrontalière a connu des **avancées conséquentes** en 2019 : le tunnelier Federica a terminé son creusement et est en cours de démontage (SMP4). Les mutations dans le **bassin de Saint-Jean-de-Maurienne** se poursuivent avec des travaux ferroviaires de déplacement de fonctions existantes par SNCF Réseau, la démolition de bâtiments et le renforcement de digues de l'Arc par TELT. L'A43 et la RD 1006 ont été déviées **et les premiers éléments de la tranchée couverte de Saint-Julien-Montdenis** vont être réalisés. Enfin le **bassin de Modane** connaît des **travaux préparatoires** (réseaux électriques, rénovation de la rotonde de Fourneaux) et se prépare au démarrage du chantier des **puits de ventilation** courant 2020.

L'**Observatoire** du chantier a illustré l'activité à fin 2019 avec un total de l'ordre de 500 salariés cumulés sur les chantiers SMP4, bassin de Saint-Jean-de-Maurienne et tranchée couverte.

Démarche grand chantier, contrat de territoire Maurienne 2015-2020, actions déployées :

L'outil opérationnel **Mon Emploi Lyon Turin (MELT)** lié au **recrutement des salariés** est en place : il vise à anticiper les besoins, recourir à l'emploi local, renforcer le retour à l'emploi par l'application de clauses sociales. Il tient à jour un vivier de candidats, engage des formations sur les métiers en tension, met en relation candidats avec offres des employeurs, et accompagne les baisses d'activités.

L'**accompagnement des entreprises locales et régionales** se structure avec la création de l'outil **Appui Lyon-Turin Entreprises (ALTE)** : informer les entreprises, aider à recruter et monter en compétence, mettre en relation employeurs et futurs salariés, être vigilant dans les phases de montée en puissance pour maintenir les équilibres.

S'agissant de l'**accueil des salariés**, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises porte depuis février 2020 une mission visant à renseigner entreprises et salariés. A propos de l'**hébergement**, la mobilisation de logements vacants s'engage auprès des propriétaires privés (100 projets identifiés soit 230 logements) et des bailleurs publics : l'OPAC a rénové 3 bâtiments à Saint-Jean-de-Maurienne et Saint-Michel-de-Maurienne et va poursuivre avec 12 autres sur ces communes, à Modane et à Fourneaux).

En ce qui concerne l'**accompagnement du territoire**, plus de 19 M€ ont déjà été investis dans les projets des collectivités pour la **diversification économique** et l'**amélioration du cadre de vie**.

Enfin le comité a consacré un temps d'échange à la préparation du contrat de territoire Maurienne 2021-2027, à partir de ces éléments de bilan. **Une réunion dédiée du comité sera proposée à tous ses membres à l'horizon d'avril 2020** pour poursuivre les réflexions collectives.